



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambéry, le 15/09/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

RN90 – mesures de restriction de la circulation
pour la réfection d'un mur de soutènement

commune de Aime-la-Plagne

Direction interdépartementale des routes Centre-Est Service régional d'exploitation et d'ingé- nierie de Chambéry

Tél : 04 69 16 62 31
Mél : srei-chambery.dirce@developpement-durable.gouv.fr
Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Immeuble La Villardière
228 rue garibaldi
69446 LYON Cedex 03

1/1



La direction interdépartementale des routes Centre-Est vous informe que des travaux de réfection d'un mur de soutènement vont être réalisés au lieu-dit « Roche Sous Sainte-Anne » le long de la RN90, au niveau de Villette (commune de Aime-la-Plagne), dans la période du jeudi 16 septembre 2021 au vendredi 29 octobre 2021, sous réserve d'aléas techniques et d'intempéries.

Ces travaux nécessiteront des restrictions de circulation. Pendant la phase de mise en place du chantier durant 3 à 5 journées ouvrées, la RN90 sera fermée à la circulation dans le sens descendant ; une déviation locale sera mise en place par la voie communale dite « route de l'Eglise » - « route du Marmillon » et la traversée du village de Villette. Pendant la phase de chantier, le reste du temps, la circulation sur la RN90 sera rétablie dans les deux sens de circulation avec une réduction de largeur des voies de circulation à 3,20 mètres.

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier, qui sera limitée à 50 km/h, et vous remercions de votre compréhension.